

enlevant à Jean van Eyck l'invention de la peinture à l'huile. J'ai démontré ailleurs * que * 1 Janv. le passage de Théophile ne disoit pas du tout 1776, p. ce qu'on lui fait dire, qu'il s'agit précisément 20.

des couleurs à peindre des portes & des volets; & que Théophile dit expressément que cela ne peut avoir lieu pour des tableaux. *Omnia genera colorum eodem genere olei teri & poni POSSUNT in opere ligneo, in his TANTUM rebus quæ sole siccare possunt; quia quotiescunque unum colorem imposueris, alterum ei superponere non potes, nisi prior exsiccetur, quod in imaginibus diuturnum & tædiosum nimis est.* Sur quoi M. K. dit tout uniment: „ On voit par ce passage que „ la peinture à l'huile étoit déjà connue du „ tems de Théophile, mais qu'on ne s'en fer- „ voit pas volontiers „. Cette conclusion me paroît fort singulière: voici celle qui me paroît juste. „ On voit que du tems de Théophile la couleur à l'huile POUVOIT être „ employée SEULEMENT pour des portes, & „ qu'elle étoit jugée inutile & impraticable pour „ les tableaux „. Cela est si vrai, qu'immédiatement après ce passage, Théophile rapporte la manière de préparer la couleur pour les tableaux avec l'eau de gomme & de l'eau d'œufs.

Pour ce qui est de quelques tableaux, sur lesquels on a écrit des noms de peintres réels ou imaginaires avec les dates 1297, 1357, &c.; il est difficile à croire que M. K. rapporte sérieusement de telles preuves. Si de pareilles observations devoient déterminer les époques